



264 bd de la madeleine 06200 Nice tel : 04 93 86 19 52  
http://www.snepfsu-nice.net/wp



Déposé le : 12 septembre 2018

**Adresse mail :**

S3-nice@snepfsu-nice.net  
s2-83@snepfsu-nice.net

**Avec le SNEP-FSU,  
j'agis !**

**FAIRE DU PREMIER TRIMESTRE UN MOMENT SOCIAL FORT**

Le 9 octobre, le 18 octobre, le 12 novembre et la période du 29 novembre au 6 décembre doivent être les moments forts de l'expression sociale du premier trimestre. A nous tous d'être audibles, lors de ces rendez vous, auprès de ceux qui nous gouvernent.

Les raisons de s'inquiéter ne manquent pas: Comité Action Publique 2022, fusion des académies, restrictions budgétaires dans l'EDUC, Réforme des retraites... Le gouvernement est déterminé à mener ces réformes jusqu'à leur terme. Non pas qu'on ne puisse pas imaginer que des réformes soient nécessaires mais que doit on penser de réformes conçues uniquement dans le but de désengager l'état de ses missions les plus nobles, de réduire drastiquement les dépenses pourtant garantes de l'avenir de notre

jeunesse, de la cohésion et de la solidarité nationales? Lorsque l'idéologie supplante le bon sens, il devient impérieux de s'insurger et de dire non.

**Le 9 octobre**, C'est une grève de la fonction publique qui se profile. En vous rendant sur le site du SNEP-FSU de Nice, vous pourrez voir le détail des chantiers sur lesquels se prononce le COMITE ACTION PUBLIQUE 2022. Ces propositions (à l'origine du mouvement social) portent en elles tout ce que nous redoutons du gouvernement Macron. Détérioration du statut, Détérioration des conditions de travail, détricotage des droits collectifs, réductions drastiques des moyens...

**Le 18 octobre**, ce seront les retraités qui se feront entendre pour lutter contre la restriction de leur pouvoir d'achat et l'augmentation de la taxation de leurs pensions.

**Le 12 novembre** sera une grève spéciale EDUC. Les plans pour la Fonction Publique vont forcément venir impacter fortement notre outil de travail. Sans compter, pour ce qui est du second degré, les suppressions de postes entamées cette année (-342 postes pour 30000 élèves supplémentaires) qui vont se multiplier l'année prochaine avec les 2600 suppressions prévues.

Nous ne devons pas oublier que le Président Macron a été élu sur la base d'un programme prévoyant 120 000 suppressions de postes de fonctionnaires dont 50 000 dans la Fonction Publique d'état dont nous faisons partie et dont nous serons les principaux impactés. Jusqu'à aujourd'hui, les suppressions de postes ont été contenues ce qui laisse à penser que les choses vont s'amplifier.

Une note positive tout de même, le budget de l'éducation nationale est en hausse de 1.7% malgré les suppressions de postes. Ceci s'explique en grande partie par la mise en œuvre des modalités PPCR qui permettent, une évolution positive des rémunérations.

En parlant **PPCR**, des discussions ont lieu au plus haut niveau pour faire évoluer les modalités PPCR. Fidèles à leurs mandats, syndicats (...suite...)



**Agenda:**

1. **Greve FP le 9 oct 2018**
2. **Grève Ret le 18 oct 2018**
3. **Greve EN le 12 nov 2018**
4. **Vote Elec Professionnelle**  
—> du 29 nov au 6 dec



**S O M M A I R E**

<b>P 1</b>	<b>Edito: faire du 1<sup>o</sup> trimestre un moment social fort !</b>
<b>P 2</b>	<b>Chroniques d'une mort annoncée</b>
<b>P 3</b>	<b>Elections Professionnelles</b>
<b>P 4</b>	<b>UNSS, le 5 septembre..</b>

Bulletin trimestriel du SNEP FSU  
ISSN 1277 5959  
CPAP 0919 S 05075  
Imprimé par nos soins  
Directeur de la publication:  
Florent Pons, Cathy Boissin  
264 Bd de la Madeleine 06000 Nice  
Fabrication et Rédaction :  
Rogerone Phiou  
Prix au numéro: 0.20 €

# CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE



Je tiens à faire ici mon mea-culpa sur la question du sport!

En effet j'ai longtemps eu beaucoup de condescendance vis à vis de la situation des travailleurs du ministère des sports. Conséquence d'un combat syndical universitaire des années 90 pour une équivalence d'un tronc commun des Brevets d'Etat. Comme un réflexe quasi pavlovien, je suis devenu imperméable à la question du ministère des sports ! D'où mon réveil !

Non seulement la situation des professeurs de sport est terrible (réaffectation à des tâches administratives très loin de leur mission initiale ou des propositions de poste très loin géographiquement de leur affectation du moment) mais elle est surtout symptomatique d'un choix politique très contestable.

(... Suite edito) de la FSU, dont le SNEP est partie prenante, négocient sans relâche pour dénoncer les incohérences qui subsistent et font pression pour améliorer l'avancement des carrières. Même si rien n'est écrit aujourd'hui, il faudra que vous soyez vigilants. Il est possible que ces négociations permettent d'aboutir à un élargissement du vivier 1 de la classe exceptionnelle. Plus particulièrement en ce qui concerne les missions de formateur académique.

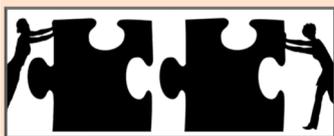
En effet, le ministère est gêné aux entournures lorsqu'on lui fait remarquer que ce sont des centaines de promotions qui ont été récupérées lors de la deuxième campagne de promotions à la classe exceptionnelle. Y avait-il vraiment si peu de collègues méritants qu'on ait rendu des promotions??? Cette question gêne le ministère.

Pour terminer cet éditto, il est indispensable d'aborder le dernier temps fort de l'expression sociale du premier trimestre : **LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES** qui auront lieu du 29 novembre au 6 décembre. Un article y est réservé dans ce bulletin mais nous voulons attirer toute votre attention sur cet événement déterminant pour la suite de l'action sociale.

Voter massivement lors de ces scrutins est, indéniablement, un acte militant fort qui donne du poids à ceux qui vous représentent.

Le SNEP-FSU ultra majoritaire dans toutes les instances administratives paritaires EPS est aussi largement représenté dans les autres instances administratives (comités techniques, conseils académiques et départementaux de l'éducation nationale...). Pour ce qui est de ces autres instances, le SNEP-FSU est élu sur une liste fédérale étiquetée FSU. La FSU est la fédération à laquelle le SNEP appartient.

**En votant pour le SNEP mais aussi pour la FSU**, vous contribuerez à renforcer votre syndicat auprès des instances.



Au même titre que le vote, la syndicalisation est incontournable pour que nous puissions continuer à agir au quotidien pour l'EPS et pour l'Ecole. Rejoignez nous au plus vite en utilisant la fiche de cotisation insérée dans ce bulletin ou sur le site: <http://www.snefsu-nice.net/wp/>

Florent Pons

## Mise à mort du ministère des sports

L'annonce du projet de finances de 2019, il y a quelques jours, confirme la casse de cet outil ! Le budget misérable de 450 millions d'euros est en baisse constante. 0.13% du budget de l'Etat. Des ordres de grandeur difficile à appréhender. Le budget de l'Education Nationale est de plus de 52 milliards pour se rendre compte. Ou juste l'augmentation du budget de la défense est de 1.7 milliards d'euros. Alors que penser d'un budget aussi ridicule que l'on met une nouvelle fois à la baisse ?

Et que dire de la fermeture de 60% des postes d'ici 2022. En effet c'est 1600 postes qui seront fermés ou réaffectés sur les 2500 postes que compte le ministère. Application de CAP 2022, qui préconise l'extinction des CTS (conseillers techniques sportifs). Retenez ce nom de Cap 2022, c'est le nouveau nom de la stratégie gouvernementale pour réduire les dépenses publiques et diminuer le nombre de fonctionnaires ! Objectif annoncé moins 120 000 fonctionnaires !

## Abandon d'un service public du sport !

On voit se dessiner une nouvelle vision du sport dans notre société, la pratique associative y est mise à mal. Entre la fin des emplois aidés et la baisse des subventions, beaucoup de clubs sportifs seront contraints d'augmenter le coût des adhésions, mettant un coup d'arrêt à la démocratisation des pratiques : quid du sport pour tous ?

Se pose aussi la question du rôle social et éducatif que jouent les associations, contrairement à des structures commerciales guidées par la recherche de profits. Après avoir cassé les mouvements d'éducation populaire incarnés par Léo Lagrange, les Francas, la ligue de l'enseignement, l'UFCV et autre CEMEA, en leur retirant les instituteurs détachés pour les remettre devant les élèves, et en les enfermant dans une réglementation, et un rôle d'accueil et de prestataire de centre de vacances, l'Etat se désengage une nouvelle fois d'un outil de promotion d'éthique républicaine, et d'un accès au sport, lieu de partage et de valeurs intégratrices !

## Marchandisation du sport !

Mais à qui profite le crime ? Car notre pays est bien assez riche pour supporter un budget aussi dérisoire que celui du ministère du sport ! Car le sport ne coûte pas pour tout le monde. N'oublions pas les sommes faramineuses que rapporte le marché de la retransmission des événements sportifs ! ou l'organisation de manifestations comme le marathon de Paris (6 millions de bénéfices pour la seule course de 2017). Sans parler des structures privées comme les salles de fitness, soccer... Le sport est aussi un objet de consommation !

## Fronde du monde du sport

Alors que la France accueille les JO 2024 et les paralympiques, on ampute le ministère de ses moyens d'intervention ! On flèche 65 millions de son budget pour ouvrage des JO ! Même le Comité National Olympique, que l'on ne peut pas soupçonner d'être révolutionnaire, grogne. Il a lancé, vendredi 21 septembre, une pétition en ligne pour réclamer davantage de « moyens ». Et ce n'est pas l'augmentation de 35% du budget alloué au sportif de haut niveau (96 millions d'euros) qui aura calmé son mécontentement.

Au final, ces mesures traduisent l'abandon de tout pilotage national d'une politique publique du sport. Le SNEP travaille à une riposte avec l'ensemble des acteurs et usagers du sport. Ces coupes budgétaires ne sont pas sans rappeler celles pratiquées par la région PACA pour l'UNSS (-40000euros). Il est urgent de nous mobiliser !

Colas MOUTON

# ELECTIONS PROFESSIONNELLES

**POURQUOI VOTER ?**

**COMMENT SE REPERER ?**

**QUELS EQUILIBRES ?**

**POUR QUOI ET POUR QUI VOTER ?**



Tous les 4 ans maintenant vous devez élire vos représentants. Ces votes sont d'une importance capitale. J'entends certains qui disent déjà que c'est surtout pour les syndicats que ce vote compte. Et bien oui ça compte pour les organisations syndicales ! Les résultats de ces votes déterminent la quantité des décharges allouées aux différentes organisations, le nombre de sièges, la représentativité, la possibilité de faire entendre notre voix dans les négociations sur la fonction publique (retraites, réforme du collège, des lycées, du statut...) ; en d'autres termes, les résultats font la force et l'influence des organisations syndicales. Mais ne serait ce pas au-travers de ce que je viens de vous dire que vous pouvez puiser la motivation de vous intéresser à ces scrutins ? Vue les enjeux, laisseriez vous véritablement se faire les choses sans y prendre part ? Que vous soyez votants ou pas, vous n'échapperez pas au fait que certaines décisions qui vous concernent seront influencées par vos représentants. Alors autant décider qui seront vos représentants, NON ???

Le vote électronique est désormais érigé en règle. Il constitue un premier obstacle au vote car nombreux sont les collègues qui rencontrent des difficultés pour voter (bugs, perte d'identifiants, accès difficile à la messagerie électronique incontournable pour le vote). Nous en appelons à votre vigilance afin de vous préparer techniquement à ce type de vote. Nous serons là pour vous accompagner.

En fonction de votre corps, les scrutins auxquels vous participez peuvent être différents mais que vous soyez contractuels, stagiaires, professeur d'EPS ou agrégé d'EPS, vous êtes tous appelés à voter pour les CTA et CTM (comités techniques académique et ministériel). Ces deux instances décident de toutes les grandes questions qui animent l'Education Nationale (répartition des moyens, carte des formations professionnelles, plans de formations des enseignants, règles statutaires...)

Dans le cadre des CTA et des CTM, vous ne votez pas pour un syndicat mais pour une fédération. C'est pour cette raison que si vous souhaitez soutenir la participation du SNEP à ces instances il faudra voter

pour le sigle FSU. Pour être clair:

**VOTER FSU, C'EST VOTER SNEP.**

Si vous êtes stagiaire, les votes s'arrêteront là pour vous cette fois-ci. Les professeurs stagiaires ne peuvent voter pour les Commissions administratives paritaires.

Si vous êtes contractuel, il faudra aussi voter pour la CCP (commission consultative paritaire). Là aussi le vote est fondamental. Une CCP peut statuer, par exemple, sur la fin d'un CDI pour un collègue.

Dans ce cadre, vous soutiendrez le SNEP-FSU en votant pour la liste commune des syndicats de la FSU (SNES, SNUEP, SNEP)

Si vous êtes professeur d'EPS vous serez aussi appelé à voter pour la CAPA et la CAPN des professeurs et CE d'EPS. Ces instances traitent des mutations, des avancements, des affectations de stagiaires et de TZR, des dossiers médicaux, des congés de formation...

Dans ce cadre, vous votez pour votre syndicat. Vous reconnaîtrez le logo du SNEP-FSU.

Et enfin, si vous êtes agrégé d'EPS, vous serez amenés à voter pour la CAPA et la CAPN des agrégés. Les compétences sont les mêmes que pour les CAP des professeurs d'EPS.

Là aussi il faudra reconnaître la liste commune de la FSU (SNES, SNEP, SNUEP et SNESUP).

Jusqu'à aujourd'hui, la FSU est majoritaire au sein des grandes instances administratives. Nous aurons l'occasion de redire pourquoi la FSU mérite cette place au même titre que nous aurons l'occasion de défendre le bilan et les projets de votre syndicat le SNEP-FSU.

Dans la CAPN des professeurs d'EPS, le SNEP-FSU représente 82% des votants soit **8 sièges sur les 9** que compte la CAPN. Sur Nice, le SNEP-FSU représente près de **85% des votants à la CAPA** et possède **8 sièges sur les 9 attribués**.

Vous savez qui peut se prévaloir d'être le syndicat des professeurs d'EPS et vous savez pourquoi même s'il n'est jamais inutile de le rappeler. Dans le contexte actuel, l'EPS n'a jamais eu autant besoin d'un syndicat fort.

**ALORS N'OUBLIEZ PAS, IL FAUDRA  
VOTER POUR LE SNEP ET POUR LA FSU**

Florent PONS



# UNSS, le 5 septembre Le SNEP Y était ! ... Et ce n'est pas fini !

Le 5 septembre dernier, tous les secrétaires d'AS des départements étaient invités à une réunion de rentrée UNSS dans notre académie.

Certains ont loué l'inutilité d'un tel rassemblement, mais pour le SNEP Nice cette réunion est une forme de petite victoire, tellement elle a été souhaitée et espérée dans toutes les instances locales de l'UNSS. Bien entendu ce rassemblement n'était pas parfait, mais rien ne l'est.

## Le premier plaisir est sans conteste de se retrouver !

En effet les moments de rencontres de la profession se font de plus en plus rares. Mais cette réunion portait en elle d'autres symboles. Elle marquait une rupture de fonctionnement avec l'ancienne direction dont l'opacité et le manque de probité avaient fait disparaître ce type de rencontres, où l'on peut être entendu et même écouté.

L'autre symbole fort de ce rendez-vous fut la présentation de Eric BERNARDINI Directeur du Service Régional Adjoint de l'UNSS. Là encore le SNEP aura pesé fort pour la réouverture de ce poste qui avait disparu avec l'épisode de l'externalisation des cadres Régionaux de l'UNSS. Suite aux dysfonctionnements de 2016, le Rectorat a, non seulement mis sur la touche les directeurs régional et départemental 06 mais a aussi compris tout l'intérêt qu'il y avait à renforcer la direction régionale. Nous nous en réjouissons et nous ne boudons pas notre fierté d'avoir contribué à cette décision !

**Des regrets aux scandales !**  
Si nous nous réjouissons de cette prise de contact directe

Avec la profession, nous regrettons un peu le côté descendant de cette réunion. En effet, la place au débat fut limitée par le flot d'informations, de calendriers, de prérogatives... Gageons que nos cadres sauront tirer des enseignements de ce premier rendez vous et que les suivants seront fondés sur plus d'échanges ! D'autant que l'un des objectifs de cette réunion était que les secrétaires d'AS s'approprient les choix régionaux issus du PNDSS 2016 2020.

Nous regrettons aussi que la couverture médiatique tant souhaitée par notre direction n'ait pas été appliquée à cette rentrée des secrétaires d'AS ! Nous aussi on aime bien les photos, mais la communication est un métier dont la formation du prof d'EPS est totalement dépourvue, il faut quelques fois le rappeler !

## Des regrets, mais les vrais scandales sont ailleurs !

Le premier scandale semble assumé par les exécutifs régionaux et départementaux : l'augmentation de 10% du forfait des AS, dont la répercussion se fera inéluctablement sur les



familles. Cela est présenté, par certains, comme dérisoire, mais comme le coût de la vie ne cesse de s'enflammer de toute part, la conséquence ne sera pas sans douleur pour tous. D'autant que les élus des AS et le SNEP FSU ont proposé des solutions alternatives et se sont opposés au budget du dernier CA national

de l'UNSS. Nous en profitons pour vous demander de soutenir la pétition émise par vos élus des AS

## Braquage à 100 000 euros

Le deuxième scandale, est passé bien trop inaperçu au goût du SNEP Nice. Celui de l'annonce de la baisse des financements du Conseil Régional à l'UNSS Régionale! Cette baisse est historique et complètement inacceptable. Nous sommes passés, en 2018, de 100 000 euros de subvention à 60 000 euros ! -40% ! Sans compter la baisse de 25 000 euros déjà enregistrée en 2017 Mais comment en sommes-nous arrivés là ?

Tout simplement la Région vient d'anticiper la fusion des Rectorats de Nice et d'Aix Marseille ! Nos copains d'Aix Marseille touchaient jusqu'alors, 150 000 euros (somme maximum allouée pour les ligues de sports par la Région). Avec l'anticipation de la fusion des deux académies, l'UNSS de la méga académie touchera 150 000 euros. D'où ce découpage ! 90 000 euros pour Aix Marseille et 60 000 euros pour Nice ! Voilà comment économiser 100 000 euros ! On peut regretter que l'explication de texte n'ait pas été faite devant un parterre d'auditeurs conquis à la cause ! Bien entendu le SNEP Nice va organiser la riposte avec le SNEP Aix Marseille pour que l'Hôtel de Région se souvienne de nous ! Nous vous demandons de vous tenir prêt pour une **mobilisation SYMBOLIQUE et MASSIVE** au plus près de nos décideurs ou de nos élus ! Alors en marche, continuons la défense de nos AS et de l'UNSS avec le SNEP FSU !

*Colas MOUTON*